

Communiqué de presse

6 juin 2025, 13h00

Assemblée générale 2025 de Nant de Drance SA

Finhaut – Nant de Drance SA a tenu sa 16^{ème} Assemblée générale ordinaire le 6 juin 2025 à Finhaut. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion 2024. L'Assemblée générale a élu Sibylle Wälchli et Morgane Trieu Cuot en tant que nouvelles membres du Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2025, les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (39%), CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%), ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels 2024. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

Changements au sein du Conseil d'administration

L'Assemblée générale a élu Sibylle Wälchli (CFF) et Morgane Trieu Cuot (Alpiq) au Conseil d'administration en tant que nouvelles membres en remplacement de Harald Döbele (CFF) et de Christoph Bellin (Alpiq), pour la durée restante de leurs mandats, soit jusqu'à l'Assemblée générale 2027.

Les actionnaires de Nant de Drance SA remercient vivement Harald Döbele et Christoph Bellin pour leur engagement et leur sont grandement reconnaissants de tout le travail accompli. Ils se réjouissent de continuer la collaboration avec les autres membres du Conseil d'administration et souhaitent la bienvenue aux nouvelles membres.

Rapport de gestion 2024

Nant de Drance SA a publié son rapport de gestion 2024 le 30 avril 2025. Celui-ci est disponible sur le lien <https://reports.nant-de-drance.ch/24/>.

Pour de plus amples informations sur Nant de Drance, rendez-vous sur www.nant-de-drance.ch.

Contact médias

Nant de Drance SA :

Aline Elzingre-Pittet

Téléphone : +41 58 833 83 33

E-mail : media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

La centrale de Nant de Drance est une centrale de pompage-turbinage souterraine d'une puissance de 900 MW située entre les deux lacs de retenue d'Emosson et du Vieux Emosson en Valais. Son exploitation est assurée par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39 %), les CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %).